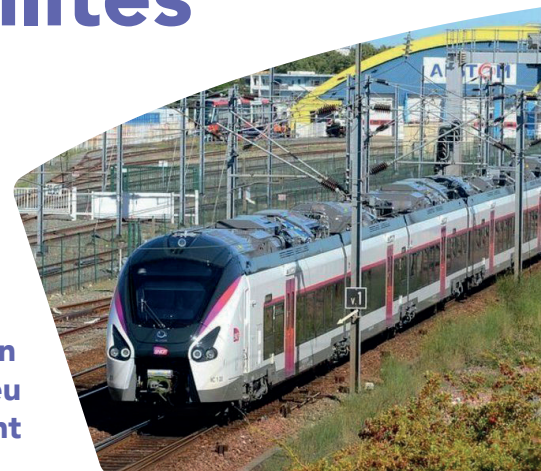




Les enjeux du transport ferroviaire et des mobilités durables

Les enjeux

Par ses dessertes des territoires, le train structure l'organisation des mobilités régionales et nationales. Frugal en énergie et peu polluant, il offre aux voyageurs un temps utile de déplacement et aux chargeurs un espace de stockage en parcours.



En France, les **transports** sont à l'origine de **30% des émissions de gaz à effet de serre (GES)**.^[1]

La part des émissions du **transport routier** est de **94%** (54 % pour les véhicules particuliers, 24 % pour les poids lourds, 20 % pour les véhicules utilitaires légers et 1 % pour les deux-roues). La **voiture individuelle** représente plus de la moitié des émissions de GES du transport routier.^[2]

La **part du train, 0,6%** grâce à ses caractéristiques techniques uniques avec son contact roue – rail, métal contre métal et ses lignes à faibles dénivellations et en partie électrifiées.

Chaque jour, 1 million de voitures restent au garage grâce aux TER et 3,4 millions grâce au Transilien.

La consommation « d'énergie de traction » du secteur des transports représente **32%** de la consommation énergétique finale française. **93%** sont consommés par le transport routier. **La part du train est de 1,9% !**^[2]

Le transport ferroviaire agit directement sur 2 enjeux majeurs, la **réduction des émissions de GES** et la **baisse des consommations d'énergie**.

C'est le champion des mobilités durables !

Les marchandises transportées par le train émettent 9 fois moins de CO₂ que par la route avec 6 fois moins d'énergie consommée.

Face à un tel déséquilibre d'impact pour le changement climatique et la préservation des ressources, notre engagement pour les citoyens et les générations futures est clair : **doubler la part modale du ferroviaire dans les transports à l'horizon 2040.**

Cet objectif contribue directement à la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte où la France s'est fixée un objectif de **réduction de 40% des émissions de GES entre 1990 - 2030** et **zéro émission nette d'ici 2050**. Le seul report modal de 10% de la route vers le rail contribuerait à près d'un tiers de l'objectif de décarbonation des transports de la France.^[3]

Un voyage en train émet en moyenne 30 fois moins de gaz à effet de serre qu'un déplacement en voiture pour une personne seule.

Sources : [1] Insee / [2] statistiques-développement-durable.gouv.fr ; notre-environnement.gouv.fr / [3] « Le fer contre le carbone » de JP Farandou (Président de SNCF) auprès de la Fondation J. Jaurès.

0,6%

= part des émissions de GES pour le train

94%

pour le transport routier

30x

moins d'émissions de GES pour un voyage en train qu'en voiture